

LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or

Téléphone : 04 78 91 24 02

Été-Septembre 2018

Numéro 171

**Nous vous informons que la Mairie
est fermée du 06 au 19 août 2018 (inclus).**

En cas d'urgence, nous vous invitons à utiliser le
numéro suivant :

06 37 31 40 90.

BEL ETE A TOUS



Informations Mairie



- **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Lundi	14H-17H
Mardi	10H-12H
Mercredi	10H-12 H
Jeudi	10H-12H
Vendredi	13H30-16H

- **Permanences de la mairie : les 4 et 25 aout et les 8 et 22 septembre de 9h à 12h.**
- **Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à tetu.curis@gmail.com.**
- **Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'élu(e) d'astreinte au 06 37 31 40 90**
- **Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : www.curis.fr**
- **La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.débuter en juin.**

N'OUBLIONS PAS CERTAINS GESTES EN CAS DE CANICULE !

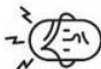
En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Vertiges / Nausées



Propos incohérents



Fièvre > 38°C

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



Je mouille
mon corps et
je me ventile



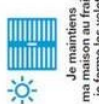
Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma température
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je reçois
des nouvelles
de mes proches



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

BON À SAVOIR

A partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments, je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

Pour Des vacances tranquilles



Contre les **cambrlages,**
les **bons réflexes!**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES :**
faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.
Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

www.facebook.com/ministereinterieur
[@Police_Breves](https://twitter.com/Police_Breves)



Pendant vos vacances, protégez votre domicile ou votre commerce en vous inscrivant au dispositif « vigilance vacances » grâce auquel les gendarmes ou la police municipale effectuera des rondes à proximité de votre domicile.

NB : la responsabilité de la commune et celle des services de Police ne sont pas engagées en cas de cambriolage.

Inscription gratuite auprès de la gendarmerie : 5 chemin du Gorgeat à Neuville. Tél : 04 78 91 30 45

SEPTEMBRE : RETOUR SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



➤ **La rentrée scolaire se tiendra le lundi 03 septembre à 8h30.**

Cette année, les écoliers curissois changent de rythme : ils n'iront plus à l'école les mercredis matin. L'arrêt des TAP a été décidé unanimement par tous les acteurs concernés (équipe municipale, équipe enseignante, parents d'élèves).

Rentrée décalée pour la classe Petite et Moyenne Section : les enfants de la Petite Section auront un accueil dédié le lundi 03 septembre (sans les plus grands de la classe) et ceux de la Moyenne Section le mardi 04 septembre (sans les plus jeunes).

Les deux ATSEM, Sophie Le Denmat et Maude Cumin accompagneront vos enfants toute l'année.

Le plan Vigipirate est toujours de mise. Les parents de la Petite et Moyenne section pourront accompagner leurs enfants en classe durant les deux premières semaines. Merci de ne pas rester trop longtemps au sein de l'école.

➤ **Cantine : Les repas seront à 50% issus de l'agriculture biologique.**

L'équipe municipale a beaucoup œuvré pour proposer aux écoliers une nourriture plus saine. Après beaucoup de négociations, les enfants pourront manger des repas issus de l'agriculture biologique à hauteur de 50%. Légalement, 20% des ingrédients proposés doivent être issus de l'agriculture biologique. Curis est bien au-dessus et ce, pour le même coût. Les trois agents de cantine, Rachida, Martine et Valérie serviront vos enfants.

➤ **Garderie périscolaire : les horaires restent inchangés.**

Vos enfants seront gardés et pourront suivre des activités entre 7h30 et 8h20 et entre 16h30 et 18h30.

Les quatre agents, Rachida, Martine, Sophie et Sandrine s'occuperont de vos enfants.

QUI DIT RENTREE.... DIT REPRISE DES ACTIVITES !



Bienvenue au Forum des Associations

**Samedi 08 septembre
de 9h30 à 12h
Salle du vallon**

Le Forum des associations a pour but de présenter toutes les activités exercées dans notre village.

C'est l'occasion de découvrir les activités proposées par les associations de Curis au mont d'or, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales...pour tous les âges, des petits à nos aînés.

Venez rencontrer leurs membres, échanger dans une ambiance conviviale et vous inscrire.

VENEZ NOMBREUX !

**BESOIN DE FAIRE DE LA PLACE CHEZ SOI
DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE TOUT EN
SOUTENANT LES PROJETS EDUCATIFS DE L'ECOLE DE
CURIS ?**



Le SOU des Ecoles organise son **VIDE
GRENIER** annuel

le Dimanche 16 Septembre

de 8h à 16h dans tout le village,

avec un nouveau parcours prenant en
compte les travaux
rue de la Trolanderie.

Les exposants sont attendus entre 6h et
8h du matin.

Vous pouvez vous rendre sur le site <https://vide-greniers.org> ou
remplir la fiche d'inscription jointe et la retourner au Sou des écoles
(Mairie) ou à Luc DURAND, Président du Sou (06 52 49 63 15).

Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée.

**INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DE CURIS AU MONT D'OR LE 16 SEPTEMBRE 2018 –
Arrivée des Exposants entre 6h et 8h –**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS soudesecolescuris@gmail.com / 06 52 49 63 15

Je soussigné,

Nom (titulaire du chèque de règlement) : Prénom :
Né(e) le : à (Ville) : Département : Pays :
Adresse :
Code postal : Ville : TEL :
Adresse électronique :
Titulaire de la carte d'identité/passeport no :
Délivré(e) le : par :
(Joindre impérativement une photocopie recto-verso de ce document)

Declare sur l'honneur (rayer la (les) mention(s) inutile(s)) :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code commerce)
- n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)
- être commerçant- no du registre du commerce :

TARIF

Stand : 3 Mètres linéaire = 12 € ; 6 Mètres = 24 € ; 9 Mètres = 36 € ; 12Mètres = 48 €
- **Voiture Léger** : 6 € (6 mètres minimum dans la limite des places disponibles)
- **VU ou 4X4** : 10 € (6 mètres minimum dans la limite des places disponibles)

Je commande :

_____ Mètres et je règle : €
_____ Parking(s) et je règle : €
_____ Parking(s) VU ou 4X4 et je règle : €

Je vous adresse donc un chèque à l'ordre du Sou des écoles de Curis d'un Montant total de : €

Merci d'adresser, avant le 7 Septembre 2018, votre demande d'inscription, votre chèque et la photocopie de votre carte d'identité ou passeport à l'adresse suivante : Sou des écoles – Mairie de Curis – 69 250 Curis au Mont d'or - Pour une demande de confirmation d'inscription, vous voudrez bien joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Fait le : à **Signature**

ANNONCES ASSOCIATIONS

ENVIE DE CHANTER ?



De THOU Chœur est dirigé par Maude Georges, jeune cheffe de chœur professionnelle.

Tous les **mardis** soir de **20h à 22h**, nous répétons à la salle du vallon à Curis-au-Mont-d'Or.

Alto, basse, ténor ou soprane : si vous aimez chanter des compositions hétéroclites de toutes époques et de tous pays, REJOIGNEZ-NOUS !

Reprise des répétitions le **mardi 18 septembre 2018**

Plus d'informations sur
de-thou-choeur.org

ENVIE DE DECOUVRIR LES JARDINS PARTAGES ?

Ils vous invitent le vendredi 05 octobre à 18h à partager un apéritif.

Ouvert à tous les curissois et proches voisins intéressés par les activités de l'association jardinière "A Thou Bout de Champs".

Une dizaine de membres de l'association A Thou Bout De Champs œuvre depuis le printemps sur le terrain dit « des Poiriers » (à côté de la Place de la Fontaine). Ils nourrissent la terre, sèment, plantent différentes variétés et cueillent déjà cet été le fruit de leur travail : tomates, haricots etc....

Envie de les rejoindre ?

Voici leur contact : jardin-partage-curis@googlegroups.com

LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux)

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous partirons à la découverte du patrimoine naturel du parc du Château de Curis-au-d'Or.

Grâce à une clé d'identification des arbres, vous pourrez vous exercer à reconnaître les arbres du parc. Cette sortie sera animée par Christian Naessens, tourneur sur bois et passionné des arbres; Il vous fera partager son savoir grâce à des anecdotes, des devinettes, des récits de légendes... bref, du ludique et de l'inter-actif.

Infos pratiques :

- Horaire : de 10h à 12h
- Lieu : RDV à l'entrée du parc, route des Monts d'Or, à la sortie du village, direction Poleymieux au Mont d'Or.

Gratuit. Inscription obligatoire rhone@lpo.fr

VOTRE CALENDRIER

- **Samedi 08 septembre de 9h à 12h** : Forum des associations-salle du vallon
- **Samedi 15 septembre à 10h : Journée du Patrimoine** : A la découverte des arbres du Parc. RDV à 10h au Parc du Château
- **Dimanche 16 septembre de 8h à 16h** : Vide Grenier du Sou des Ecoles-Curis village
- **Samedi 22 septembre** : Restauration du petit patrimoine sur Curis. Haut chemin du chêne
- **Vendredi 05 octobre à 18h** : apéro ouvert à tous des Jardins Partagés A Thou Bout de Champs (place de la Fontaine)